

Résultats de l'enquête auprès des membres de l'USIC, sur la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral

Juillet 2013

Contexte

A la suite de l'accident nucléaire de Fukushima au Japon, la politique fédérale 2011 s'est fixé comme objectif d'abandonner à moyen terme l'énergie nucléaire. Afin que l'approvisionnement en énergie puisse être garanti à long terme malgré la suppression de l'énergie issue des centrales nucléaires, le Conseil fédéral a adopté en avril 2012 la Stratégie énergétique 2050. Cette stratégie vise un développement de l'énergie hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, appareils et transports. Les pénuries d'approvisionnement doivent être couvertes par des centrales à gaz et des importations.

L'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-consultants (USIC) a participé activement à la **consultation sur la Stratégie énergétique 2050** et publié un **document de prise de position sur le thème de l'énergie**. A titre complémentaire, elle a mené une **enquête en ligne** auprès de l'ensemble de ses membres. Le questionnaire relatif à la Stratégie énergétique 2050 comprend treize questions, articulées selon les cinq domaines suivants: questions générales, énergie nucléaire, offre en électricité, connaissances et financement. L'enquête basée sur Internet s'est déroulée du 6 au 27 mai 2013. Au total, 163 des 430 entreprises d'ingénierie affiliées ont rempli le questionnaire entièrement, ce qui constitue un **taux de retour d'environ 38 %**. 84 % des entreprises participantes étaient issues de Suisse alémanique, et 16 % de Suisse romande.

Position de l'USIC

Comme indiqué lors de la consultation et dans le document de prise de position «Energie», l'USIC soutient en principe la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Cette position est confirmée par l'enquête menée auprès des différents membres. Quelque 77 % des entreprises USIC approuvent en principe les trois grands axes de la Stratégie énergétique 2050 (amélioration de l'efficacité énergétique, développement de la part des énergies renouvelables, sécurité d'approvisionnement par la production d'électricité fossile et des importations d'électricité). Les 23 % restants des participants à l'enquête reprochent en particulier la production d'électricité fossile, le manque de sécurité en termes d'approvisionnement et la dépendance à l'égard des importations d'électricité, ainsi que l'abandon général de l'énergie nucléaire.

A plusieurs reprises déjà, l'USIC a souligné qu'en amont d'une mise en œuvre fructueuse de la Stratégie énergétique 2050, diverses conditions cadres doivent être remplies. Il s'agit notamment de satisfaire aux points suivants: créer davantage de

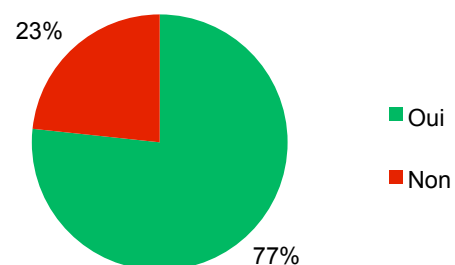
sécurité en matière de droit et de planification afin de dégager les investissements nécessaires, établir une réglementation claire pour la résolution des conflits d'intérêt entre sécurité d'approvisionnement et souhaits de protection de l'environnement, renforcer la recherche et l'enseignement dans le domaine de l'énergie, ainsi que créer et exploiter des pôles de connaissances centraux pour l'ensemble des questions ayant trait à l'énergie. Le savoir technique des ingénieurs et ingénieures revêt en l'occurrence une importance capitale et doit être intégré d'emblée.

L'enquête montre que le démantèlement des centrales nucléaires existantes pourrait constituer un défi particulier. Près de 90 % des participants à l'enquête reconnaissent ne pas disposer aujourd'hui dans leurs entreprises des compétences et capacités suffisantes pour démanteler le parc nucléaire suisse. De l'avis de l'USIC, ce point doit impérativement être pris en considération dans la planification de nouveaux centres de recherche et de formation entrant dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. En revanche, il est réjouissant d'apprendre que quelque 67 % des membres USIC se disent prêts à développer les capacités et ressources en personnel indispensables pour négocier le virage énergétique moyennant des mesures planifiées à long terme.

Evaluation de l'enquête auprès des membres de l'USIC

1. Questions générales

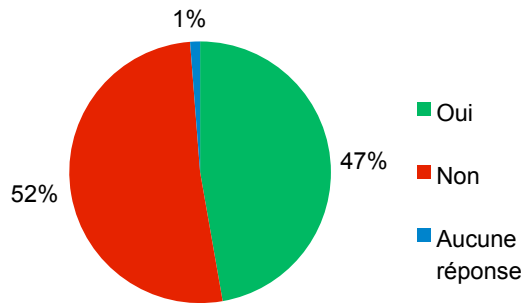
Question 1: Approuvez-vous en principe les trois grands axes de la Stratégie énergétique 2050 (amélioration de l'efficacité énergétique, développement de la part des énergies renouvelables, sécurité d'approvisionnement par la production d'électricité fossile et des importations d'électricité)?



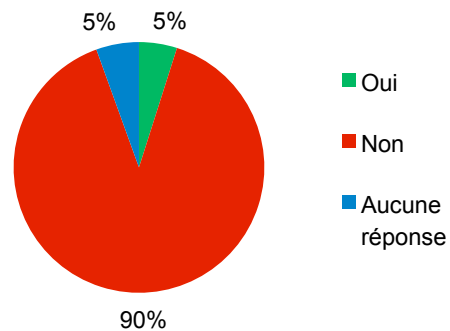
Les 23 % des participants à l'enquête ayant répondu négativement critiquent la Stratégie énergétique 2050, notamment sur les points suivants:

- Utilisation d'électricité fossile
- Sécurité insuffisante de l'approvisionnement / Importations d'électricité
- Abandon de l'énergie nucléaire

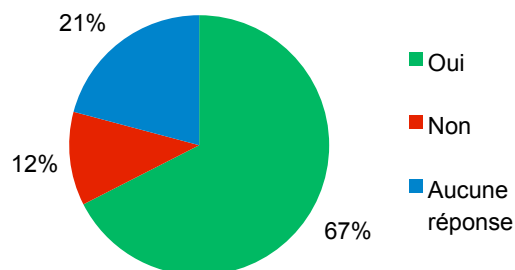
Question 2: A votre avis, la Stratégie énergétique à l'horizon 2050 devrait-elle être mise en œuvre plus rapidement et non par étapes?



Question 5: Disposez-vous aujourd'hui dans votre entreprise de connaissances et capacités suffisantes pour démanteler les centrales nucléaires existantes en Suisse?

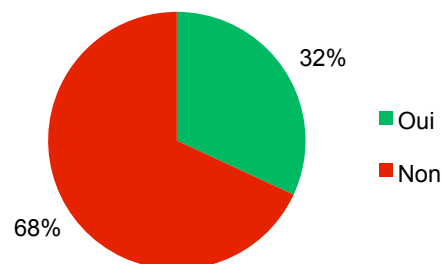


Question 3: En votre qualité de décideur, êtes-vous prêt à développer dans votre entreprise les capacités et ressources en personnel indispensables pour négocier le virage énergétique moyennant des mesures durablement planifiées?



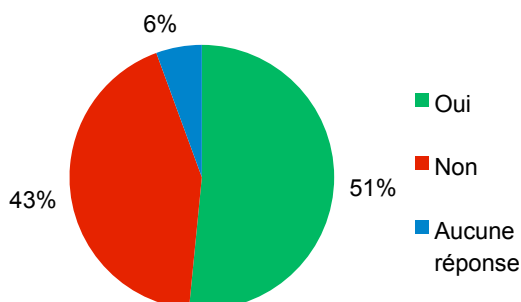
3. Offre en électricité

Question 6: Le train de mesures prévu par la Stratégie énergétique 2050 doit-il à votre avis être assorti de compléments permettant de générer des investissements et d'accélérer le développement des énergies renouvelables?



2. Energie nucléaire

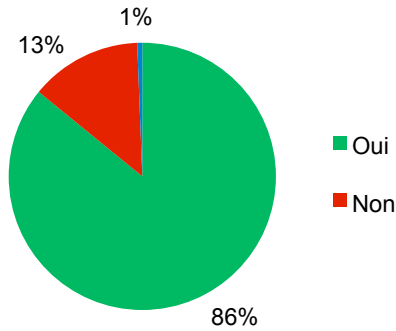
Question 4: Approuvez-vous – outre l'interdiction des autorisations générales pour la construction de nouvelles centrales nucléaires – une limitation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes afin d'augmenter la sécurité de planification pour l'économie?



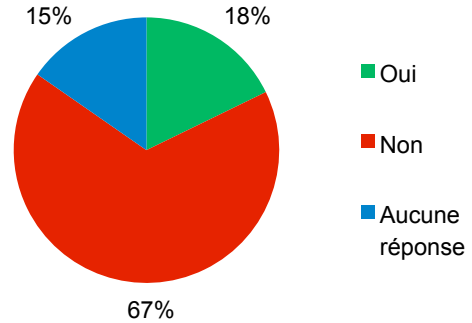
Les 32 % des participants à l'enquête ayant répondu positivement proposent notamment les mesures complémentaires suivantes:

- Simplification des procédures d'autorisation
- Elaboration de concepts visant à réduire la croissance du trafic et de la mobilité
- Subventionnement accru des nouvelles énergies renouvelables
- Augmentation accrue des prix de l'énergie
- Etablissement de plans directeurs accélérant l'utilisation des énergies renouvelables
- Renchérissement substantiel des combustibles fossiles

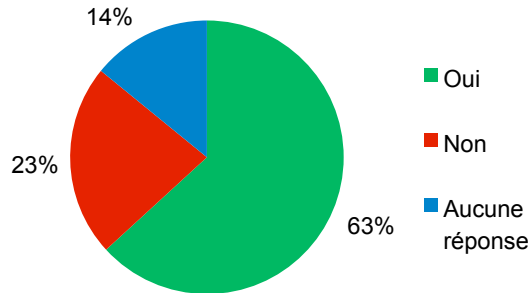
Question 7: Estimez-vous que la Confédération doit accroître la sécurité des investissements par un encouragement ciblé et des conditions fiables, et veiller ainsi à un plus prompt développement des énergies renouvelables (en particulier énergie solaire, énergie éolienne, géothermie et bioénergie)?



Question 10: Acceptez-vous aussi la suppression de l'encouragement à l'exploitation du biogaz dans de petites et moyennes stations d'épuration, suppression qui remet en question le succès de programmes d'encouragement antérieurs?

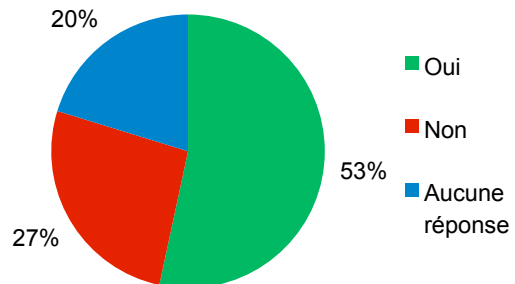


Question 8: Approuvez-vous qu'à l'avenir aussi des contingents d'augmentation des capacités du photovoltaïque soient fixés pour garantir une évolution durable de la branche et des coûts de production?

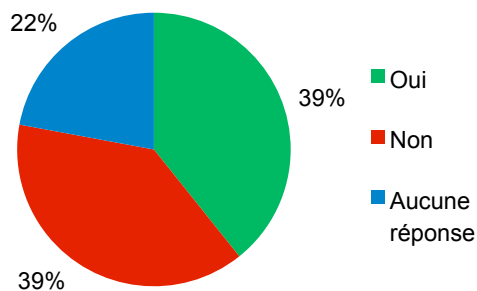


4. Connaissances

Question 11: Estimez-vous nécessaire d'instaurer une réflexion largement étayée sur la Stratégie 2050, à laquelle vous pourriez apporter votre savoir, vos expériences et vos idées?

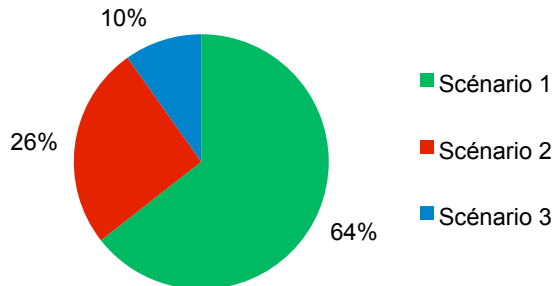


Question 9: Approuvez-vous que les installations de couplage chaleur-force (installation CCF) présentant une performance de combustible de moins de 350 kW ne soient plus encouragées en raison des charges administratives?



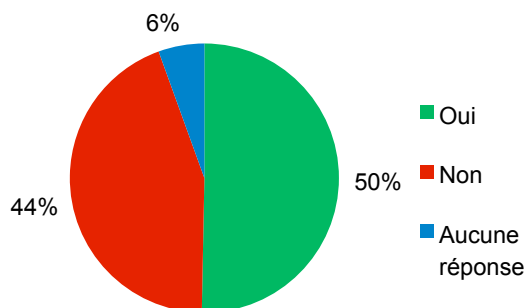
5. Financement

Question 12: En raison des investissements de remplacement dans les énergies renouvelables, il faut s'attendre à une hausse des prix de l'électricité. Quelles augmentations supplémentaires des prix sont-elles à votre avis encore économiquement supportables pour les entreprises?



Scénario 1: + 30 % (en 2035), + 26 % (en 2050), croissance des énergies renouvelables comme prévu
Scénario 2: + 40 % (en 2035), + 45 % (en 2050), croissance accélérée des énergies renouvelables
Scénario 3: + 45 % (en 2035), + 75 % (en 2050), alimentation en électricité 100 % renouvelable

Question 13: Pensez-vous que pour négocier le virage énergétique, il faudrait introduire une taxe d'incitation sur l'électricité immédiatement et non pas dans la deuxième étape de la Stratégie énergétique 2050?



Informations supplémentaires

Document de prise de position sur le thème de l'énergie:
www.usic.ch/Documents-de-prise-de-position

Prise de position concernant la Stratégie énergétique 2050 (en allemand):
www.usic.ch/fgeu/stellungnahmen

Des renseignements plus détaillés sur les résultats de l'enquête peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Conclusion de l'enquête

- Les entreprises membres de l'USIC soutiennent la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral et sont prêtes à contribuer à sa réussite.
- Si les avis divergent plutôt sur certaines mesures concrètes de la mise en œuvre, ils se rejoignent sur les questions de principe.
- La création de sécurité en matière de planification et d'investissements, ainsi que le développement de la recherche et de l'enseignement dans le domaine de l'énergie sont considérés comme des critères essentiels de réussite.
- Les ingénieurs et ingénieures USIC veulent pouvoir apporter leurs compétences, idées et expérience dans la planification et la mise en œuvre du tournant énergétique.

L'USIC

L'USIC réunit quelque 930 entreprises d'ingénierie et de planification à travers toute la Suisse, lesquelles comptent en tout près de 11 000 collaboratrices et collaborateurs. Les entreprises membres génèrent annuellement un chiffre d'affaires brut de plus de 1,9 milliard de francs, ce qui correspond à environ 40 % de la part totale des dépenses dans le domaine de la construction. Par leur activité, les entreprises membres de l'USIC gèrent ainsi quasiment un tiers des dépenses totales du secteur suisse de la construction.

www.usic.ch
www.les-ingenieurs-construisent-la-suisse.ch

Contact:

Mario Marti, docteur en droit, secrétaire général
Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils 
Effingerstrasse 11 • Case postale 69162 • 3001 Berne
T 031 970 08 88
mario.marti@usic.ch



[@usic_ch](https://twitter.com/usic_ch)



www.facebook.com/usic.ch
www.facebook.com/k.ING.usic